2023DD894028 12 avril 2023
FR0012432516 - DD156121

INFORMATION

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

LA PRESENTE NOTIFICATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.

NOM /FONCTION DE LA PERSONNE EXERCANT DES RESPONSABILITES DIRIGEANTES OU DE LA PERSONNE ETROITEMENT LIEE :

Kuhn Thomas, Directeur Général

NOTIFICATION INITIALE / MODIFICATION:

Notification initiale

COORDONNEES DE L'EMETTEUR

NOM : POXEL

DETAIL DE LA TRANSACTION

DATE DE LA TRANSACTION : 11 avril 2023
LIEU DE LA TRANSACTION : Euronext Paris
NATURE DE LA TRANSACTION : Prêt
DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : Action

INFORMATION DETAILLEE PAR OPERATION

PRIX UNITAIRE : 0.0000 Euro
VOLUME : 150 000.0000

INFORMATIONS AGREGEES

PRIX : 0.0000 Euro
VOLUME : 150 000.0000

TRANSACTION LIEE A L'EXERCICE DE PROGRAMMES D'OPTIONS SUR ACTIONS OU SUR UNE ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES OU DE PERFORMANCES : NON

DATE DE RECEPTION DE LA NOTIFICATION : 12 avril 2023

COMMENTAIRES :

Cette déclaration est relative à un prêt d'actions Poxel par Thomas Kuhn à IRIS, lié aux lignes de financement en fonds propres mises en place entre Poxel et IRIS le 8 août 2022 et le 22 mars 2023. Les 150 000 actions nouvellement prêtées objet de la présente déclaration s'ajoutent aux 550 000 actions déjà prêtés par Thomas Kuhn le 24 août 2022 et le 30 décembre 2022 portant le montant total d'actions prêtées à 700 000. Ce prêt vise à faciliter la mise en place de ce financement et éviter tout retard potentiel du règlement-livraison des actions émises lors du remboursement des obligations. Ce contrat de prêt prendra fin au plus tard à la

date de remboursement intégral des obligations et l'ensemble des actions seront alors restituées à Thomas Kuhn. Aucune cession d'action Poxel n'a été réalisée par Thomas Kuhn.

This declaration is made in connection with a loan of Poxel shares by Thomas Kuhn to IRIS and relates to the equity-linked financings entered into between Poxel and IRIS on August 8th, 2022 and on March 22, 2023. The newly loaned 150 000 shares which are the subject matter of this declaration are in addition to the 550 000 shares already loaned by Thomas Kuhn on August 24th, 2022 and December 30th, 2022, and now represent a total amount of loaned shares of 700 000. This loan will only be used to facilitate implementation of the financing and avoid potential delays related to the delivery-settlement of shares issued upon redemption of the bonds. The loan shall terminate at the latest on the date of full redemption of the bonds and all the shares will be returned to Thomas Kuhn. No sale of Poxel shares has been made by Thomas Kuhn.

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. En application du règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le droit d'accès et le cas échéant, de rectification, d'effacement, d'opposition ou de limitation du traitement des données personnelles des personnes physiques les concernant, peut être exercé par courrier à l'adresse suivante : AMF - Délégué à la protection des données - 17 place de la Bourse, 75002 Paris ; et via le formulaire « données personnelles » accessible sur le site internet de l'AMF. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL."